



## 2° séance du Conseil municipal

29 avril 2014

n°2/2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf avril, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE DE LEVIS se sont réunis dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire,

**Date de la convocation** : 25 avril 2014.

NOMS	P	Abs	Rep	NOMS	P	Abs	Rep
VERGNES François	X			GUINARD Karine	X		
POURCEL Roger	X			HECQUET Delphine	X		
LEOPARDI Colette	X			MOSNA Ingrid	X		
ROLS Jean-Claude	X			PAGES Francis	X		
BASSAT Michel	X			PONS Annie	X		
BERTRAND Sabine	X			SIE Eric	X		
BLANC-CHENU Martine			MOSNA I	VIALLOU Sébastien	X		
ESCANDE Bertrand	X						

**Secrétaire de séance** : Roger Pourcel

**Ordre du jour****Table des matières**

02 01 Procédure budgétaire.....	2
02 01 01 Budget communal .....	2
02 01 01 01 Vote des taxes 2014/D004.....	2
02 01 01 02 Compte administratif .....	3
02 01 01 03 Affectation des résultats.....	3
02 01 01 04 Budget.....	4
02 01 01 05 Subventions aux associations.....	5
02 01 01 06 Fêtes et cérémonies.....	5
02 01 02 Budget assainissement.....	6
02 01 02 01 Compte administratif.....	6
02 01 02 02 Affectation des résultats.....	6
02 01 02 03 Budget.....	7
02 02 Précisions sur les délégations au Maire.....	8
02 03 Urbanisme : révision du PLU .....	8

02 03 01 Information sur l'avancement des travaux.....	8
Compte rendu des réunions.....	8
Présentation de la démarche.....	8
Organisation d'une réunion sur le terrain avec les élus 02/06/2014 à 16h.	8
02 03 02 Précisions sur les modalités de concertation du public : bulletin et site Internet .....	8
02 03 03 Installations .....	9
02 04 Informations diverses.....	9
02 04 01 Élections dans les différentes structures de coopération intercommunale.....	9
02 04 02 Travaux en cours.....	10
02 04 03 Personnel communal .....	10
02 04 04 Actualités des rythmes scolaires .....	10
02 04 05 Célébration du centenaire de la Première Guerre Mondiale.....	10
02 04 06 Bulletin municipal .....	10

### **Présents :**

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François VERGNES, Maire.

Il soumet le compte-rendu de la séance précédente qui a été approuvé à l'unanimité.

Il remercie les élus qui ont pris en charge l'organisation de ce Conseil et tout particulièrement Ingrid Mosna qui a travaillé en profondeur le budget.

### **02 01 Procédure budgétaire**

Le Maire présente les principales informations relatives à l'exécution du budget 2013 et les met en perspective avec le budget 2014.

Dans un contexte rendu difficile par la contraction de l'activité immobilière (faibles encaissements des taxes d'aménagement et de mutation, stabilité des bases pour la fiscalité locale...), par la prise en charge des nouveaux rythmes scolaires et par la poursuite de la réduction des dotations d'État, l'équilibre du budget de fonctionnement est fragile.

Le Maire indique avoir réduit les indemnités des élus et propose de ne pas attribuer systématiquement certaines subventions aux associations. La commune reste toutefois attentive aux difficultés et aux projets que ces dernières pourraient porter. Une somme reste prévue à cet effet.

Un examen minutieux du budget 2013 a permis d'identifier les pistes d'économies : électricité, combustibles, téléphonie... sachant que le desserrement budgétaire sera réalisé quand la dernière tranche du quartier de Carrairoles aura été payée (le déblocage des fonds dépend de l'avancement des ventes des lots).

L'augmentation des taux pour la fiscalité locale a fait l'objet d'une présentation détaillée et d'une discussion approfondie pour s'assurer de l'obligation et de la plus juste répartition.

Des simulations réalisées sur trois situations d'élus différentes montrent un impact limité (moins de 40 euros pour un propriétaire occupant ) mais qui s'ajoute aux augmentations décidées par d'autres collectivités.

## 02 01 01 Budget communal

### 02 01 01 01 Vote des taxes 2014/D009

Vu le contexte économique, le Maire propose de revaloriser les taux des 3 taxes locales pour 2014. Il présente un tableau de simulations en fonction du produit attendu par la commune qui permettra de faire face à la poursuite de la baisse des dotations de l'État et d'ajuster le coût de certaines dépenses futures incompressibles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide une augmentation de 6,5 %.

Les nouveaux taux applicables en 2014 sont les suivants :

Calcul Avec un coefficient de variation proportionnelle 246 370,00 € produit attendu + 15 000 €  
231 370,00 € produit à tx constants  
Soit + 6,48% appliqué aux taux

	Taux 2013	Coeff d'aug	Taux de réf	Taux votés	Bases	Produit	Diff produit
TH	6,94	1,064831	7,39	7,39	1 272 000	94 000,80 €	5 724,00 €
TFB	13,01		13,85	13,85	922 800	127 807,80 €	7 751,52 €
TFNB	49,33		52,53	52,53	46 700	24 531,51 €	1 494,40 €
						<b>246 340,11 €</b>	<b>14 969,92 €</b> par rapport aux nouvelles bases Soit + 6,47 % recettes

Délibération 2014/D009		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

### 02 01 01 02 Compte administratif 2014/D010

Le Maire se retire. Roger Pourcel présente le compte administratif et le compte de gestion 2013. Il présente un résultat déficitaire de la section de fonctionnement de 4607,15 € et un solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de 190 439,30 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide le compte de gestion et le compte administratif 2013.

Délibération 2014/D010		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

### 02 01 01 03 Affectation des résultats 2014/D011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'affectation des résultats suivante :

**AFFECTATION DES RESULTATS AU VU DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE  
2013**

BUDGET COMMUNE

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2012 (N-1)	<b>-137 762,11 €</b>
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2013	<b>190 439,30 €</b>
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2013	<b>52 677,19 €</b>
Cet excédent ou déficit sera repris au Budget Primitif de l'exercice 2014 à la ligne 001 recette ou dépense	
RESTES A REALISER RECETTES	304 349,00 €
RESTES A REALISER DEPENSES	384 963,00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	<b>-80 614,00 €</b>
Excédent de financement	<b>0,00 €</b>
Besoin de financement	<b>-27 936,81 €</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
----------------------------------

Résultat cumulé au 31 décembre 2012 (Année N-1)	0,00 €
Résultat de l'exercice 2013	<b>-4 607,15 €</b>
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2012	<b>-4 607,15 €</b>

**Le Conseil municipal conformément aux dispositions réglementaires décide :**

**1 Couverture obligatoire du besoin de financement de la section d'investissement :**

<b>Inscription au Budget Primitif 2014 au compte 1068</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2 Report à nouveau section d'investissement compte 001</b>	<b>52 677,19 €</b>
<b>3 Report à nouveau section de fonctionnement compte 002</b>	<b>-4 607,15 €</b>

Délibération 2014/D011	Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre
				0

**02 01 01 04 Budget 2014/D012**

Le Maire présente le budget 2014.

La section de fonctionnement est équilibrée grâce à l'augmentation votée et aux économies engagées.

La section d'investissement se caractérise par la poursuite de l'effort d'amélioration du réseau routier et l'achèvement des projets en cours. Pour tenir compte de la situation, seule la création de la salle de Canibal indispensable pour organiser les activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires est maintenue. Les prestations demandées aux entreprises sont réduites et seront compensées par des travaux en régie. Le Maire lance un appel aux bonnes volontés pour le gros

œuvre.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 741 242 €.

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 521 879,19 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le budget 2014.

Délibération 2014/D012		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

### **02 01 01 05 Subventions aux associations 2014/D013**

Le Maire propose de voter les subventions suivantes :

Foyer Laïque d'éducation populaire : 900 €

Association repas service à domicile 4 cantons : 50 €

Bibliothèque : 150 €

Amicale du personnel communal : 200 €

ADMR Labastide de Lévis : 900 €

Les Elfes des Vignes : 1160 €

Il propose de ne pas reconduire les autres subventions accordées en 2013 par obligation budgétaire mais informera les associations des modalités de soutien en cas de nécessité.

Délibération 2014/D013		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

### **02 01 01 06 Fêtes et cérémonies 2014/D014**

Le Maire explique que la trésorerie demande un justificatif des dépenses pour l'emploi des fonds imputés dans ce poste.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal dit que cette ligne permet des achats en rapport avec les réceptions et cérémonies organisées par la commune.

Délibération 2014/D014		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

## 02 01 02 Budget assainissement

Le Maire informe les élus de la visite d'une délégation d'élus averyronnais sous l'égide du SATESE qui présente la STEP de Labastide en modèle d'entretien. Il remercie Roger Pourcel qui a accueilli la délégation.

Il indique aussi que le transfert de la compétence Assainissement collectif à la communauté de communes est à l'étude et qu'il faudra être vigilant sur les conditions techniques et financières d'une telle opération.

Le budget Assainissement est cette année marqué par les travaux de Micoulet.

L'évolution de la redevance est inchangée par rapport à la délibération fixant son évolution pluriannuelle.

### 02 01 02 01 Budget assainissement : Compte administratif 2014/D015

Le Maire se retire et Roger Pourcel présente le compte administratif et le compte de gestion 2013. Il présente un résultat déficitaire de la section de fonctionnement de 41023,16 € et un solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement de 151331,47 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide le compte de gestion et le compte administratif 2013.

Délibération 2014/D015	Élus présents	14/15	Élus représentés	1	
Pour	15	Absention	0	Contre	0

**02 01 02 02 Budget assainissement : Affectation des résultats 2014/D016**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'affectation des résultats suivante :

<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS AU VU DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2013</b>	
BUDGET ASSAINISSEMENT	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2012 (Année N-1)	<b>271 384,84 €</b>
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2013	- <b>151 331,47 €</b>
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2013	<b>120 053,37 €</b>
Cet excédent ou déficit sera repris au Budget Primitif de l'exercice 2013 à la ligne 001 recette ou dépense	
RESTES A REALISER RECETTES 2013	<b>163 840,00 €</b>
RESTES A REALISER DEPENSES 2013	<b>77 311,00 €</b>
SOLDE DES RESTES A REALISER	- <b>86 529,00 €</b>
Excédent de financement	<b>33 524,37 €</b>
Besoin de financement	
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	
Résultat cumulé au 31 décembre 2012 (Année N-1)	- <b>131 756,33 €</b>
Part affectée à l'investissement en 2013 (1068)	- €
Résultat de l'exercice 2013	- <b>41 023,16 €</b>
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2013	- <b>172 779,49 €</b>
<b>Le Conseil municipal conformément aux dispositions réglementaires décide :</b>	
<b>1 Couverture obligatoire du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	
Inscription au Budget Primitif 2014 au compte 1068	<b>0,00 €</b>
<b>2 Report à nouveau section d'investissement compte 001</b>	<b>120 053,37 €</b>
<b>3 Report à nouveau section de fonctionnement compte 002</b>	- <b>172 779,49 €</b>

Délibération 2014/D016		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

### 02 01 02 03 Budget assainissement 2014/D017

Le maire présente le budget 2014.

Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent pour un montant de 1 241 956,08 €.

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 1 249 396,08 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le budget 2014.

Délibération 2014/D017		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

### 02 02 Précisions sur les délégations au Maire 2014/D018

Le Maire rappelle que c'est une procédure facilitant la mise en œuvre de certains actes d'administration qui demandent une réactivité immédiate. Il s'engage à ne l'utiliser qu'en cas d'urgence. Il propose d'en fixer les limites conformément aux dispositions du CGCT pour les 2 thèmes :

-2° De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal soit 250 €, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.

-3° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal à 250 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

Délibération 2014/D018		Élus présents	14/15	Élus représentés	1
Pour	15	Absention	0	Contre	0

### 02 03 Urbanisme : révision du PLU

#### *02 03 01 Information sur l'avancement des travaux*

##### **Compte rendu des réunions**

- Diagnostic agricole : une réunion des propriétaires et exploitants a été organisée en février qui a permis de réaliser un diagnostic précis de la situation agricole de la commune. Le rapport sera présenté aux institutions le 16 mai et aux agriculteurs à la fin du mois de mai. Les conclusions seront une base de travail importante pour la révision du PLU.
- Révision du PLU : réunion de présentation aux nouveaux élus : une réunion s'est tenue le 29 avril en matinée. Elle a permis au Bureau d'études de présenter la démarche et d'échanger sur les principales évolutions souhaitées par la commune.



### ***Présentation de la démarche***

Le Maire présente les principales étapes et le calendrier de la démarche de révision. L'opération devrait durer jusqu'au début de l'année 2016.

### ***Organisation d'une réunion sur le terrain avec les élus 02/06/2014 à 16h***

#### ***02 03 02 Précisions sur les modalités de concertation du public : bulletin et site Internet***

Le Maire indique que la résiliation du contrat avec le prestataire assurant la maintenance du site Web de la commune a créé un vide qui sera rapidement comblé. Une information détaillée sera proposée dans le prochain bulletin municipal.

#### ***02 03 03 Installations 2014***

Le Maire rend compte des projets relevant du droit de l'urbanisme qui ont été récemment présentés à la Commune :

- création d'un bâtiment pour une activité de maraîchage biologique : la construction s'inscrit dans la continuité d'une bande urbanisée en bordure de la RD 988. L'activité de maraîchage a débuté dès l'acquisition du terrain. Le permis de construire a été délivré sans problème après consultation et avis favorable de la Chambre d'agriculture.  
Une AMAP s'est créée et l'agriculteur livre en légumes la cantine scolaire. Le Maire propose d'autoriser un point de vente temporaire sur le chemin de liaison vers Carrairoles.
- création d'un bâtiment pour une activité de pépinière : la construction s'inscrit dans la continuité d'une bande urbanisée en bordure de la RD 988. L'activité de pépinière débutera dans les prochaines semaines. Le professionnel est propriétaire depuis le mois de mars. La DDT refuse la prise en compte du statut d'agriculteur de l'exploitant malgré l'avis favorable de la Chambre d'agriculture. Les arguments présentés par le service instructeur n'étant pas solides car ne prenant pas en compte la dynamique du projet, le Maire propose d'accorder le permis de construire.
- Création d'un hangar et d'un point de vente pour une activité de maraîchage et de production de plants. Le dossier est à l'étude à la DDT avec l'enjeu suivant : le terrain choisi est inondable.

#### **02 04 Informations diverses**

##### ***02 04 01 Élections dans les différentes structures de coopération intercommunale***

Le Maire informe les conseillers municipaux qu'il a été élu à la présidence du SIVU Voirie pour prendre la succession de Claude Barthez. La compétence Voirie est parmi celles qui pourraient être rapidement transférées à la communauté de communes et l'espérance de vie de ce syndicat est par conséquent limitée. En revanche, les enjeux en termes de transfert sont importants et F. Vergnes a placé cette question en tête de ses priorités pour le SIVU Voirie.

Le Maire informe les conseillers municipaux qu'il a été élu à la présidence du SSMSp. Ce syndicat gère la carrière et la mise à disposition à des écoles d'un moniteur des APS. Il devrait pouvoir être dissous au départ à la retraite de l'agent d'ici 3 à 5 ans.

#### ***02 04 02 Travaux en cours***

Les menuiseries extérieures de la salle de Canibal ont été posées. L'aménagement intérieur suivra dans le courant du mois de Mai.

Le personnel communal est actuellement mobilisé par l'entretien des espaces verts.

#### ***02 04 03 Personnel communal***

Suite au congé maladie d'un agent, le Maire informe les élus qu'il a conclu avec Alain Carcy un contrat de remplacement temporaire pour faire face à l'entretien des accotements.

#### ***02 04 04 Actualités des rythmes scolaires***

Une réunion municipale consacrée aux rythmes scolaires sera organisée dans le courant du mois de Mai avec toutes les parties prenantes à ce dossier.

Les annonces du nouveau Ministre de l'Education nationale rebattent significativement les cartes en permettant en particulier de regrouper les Temps d'Activité Périscolaires sur une seule demi-journée. Cette solution doit être évaluée en termes d'intérêt pour les élèves et de faisabilité pour la commune.

Des incertitudes subsistent sur la pérennité du soutien aux communes ainsi que sur les modalités précises d'organisation (taux d'encadrement en particulier).

#### ***02 04 05 Célébration du centenaire de la Première Guerre Mondiale***

Annie PONS présente le projet qui associera élus, école et Bastidois. Elle propose en particulier une exposition en mairie durant le second semestre 2014 portant sur des éléments directement liés à Labastide et à ses habitants.

#### ***02 04 06 Bulletin municipal***

Il est convenu de caler la distribution sur celle du journal de T&D.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40.

François VERGNES	Roger POURCEL	Colette LEOPARDI	Jean-Claude ROLS	Michel BASSAT
Sabine BERTRAND	Martine BLANC- CHENU	Bertrand ESCANDE	Karine GUINARD	Delphine HECQUET
	Représentée par Ingrid Mosna			
Ingrid MOSNA	Francis PAGES	Annie PONS	Éric SIE	Sébastien VIALON